

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames, Messieurs

Cette carte scolaire se fait dans une enveloppe contrainte de 3 postes en moins.

Nous avons pleinement conscience que les débats d'aujourd'hui ne sont pas des débats d'orientation nationale sur les priorités ou non du budget de la nation. Nous avons déjà dit, notamment le 09 avril par la grève, que nous souhaitons d'autres choix.

Il s'agit d'un débat d'orientation départementale dans un contexte de baisse démographique, de perte d'élèves et de suppressions de postes décidées par M le Recteur entre les quatre départements de l'académie.

Nous avons également conscience que certaines structures : école à 1 classe dans une ville de 19000 habitants ne sont au 21^{ème} siècle plus d'actualité.

Nous sommes prêts à entendre que pour le confort de travail des élèves (pour permettre les décroissements, échanges, travaux de groupe, préparer au collège) comme pour les échanges entre enseignants, le travail d'équipe, certaines microstructures doivent être interrogées.

Nous tenons néanmoins à dire avec force que ces interrogations doivent être préparées, y compris de façon pluriannuelle avec les élus, les SIVOS et les équipes enseignantes. Ce ne fut pas le cas cette année. Tout comme certains maires, nous dénonçons la méthode. Un groupe de travail convoqué dans le seul but d'entendre des correctifs d'effectifs alors qu'il y avait largement matière à discuter sur le fond des orientations qui auraient été proposées. Nous l'avons d'ailleurs quitté puisque Monsieur le Directeur Académique a refusé de nous faire part de ses hypothèses de travail alors que les élus en étaient déjà informés depuis la veille ou le matin même. Un élu du personnel aurait-il droit à moins de considération qu'un élu de la république ? Ou bien est-ce la nouvelle déclinaison du dialogue social qui est déjà en train de se mettre en place ? D'autant que ce qui n'a pu se faire dans ce groupe de travail s'est retrouvé sur la table du premier CTSD générant une réunion interminable dont les deux dernières heures étaient de trop, votre départ ne permettant pas de revoir certaines situations.

Nous tenons également à attirer votre attention sur la ruralité de nos territoires : beaucoup de petites communes avec une seule secrétaire de mairie à temps partagé ; très peu de commune avec des services éducations et des cadres dédiés.

Dans ces conditions, beaucoup d'élus ont été déçus par les courriers techniques que vous avez envoyés concernant des attributions d'emploi ou retrait d'emploi à suivre.

Dans les débats, qu'il s'agisse de quartier en éducation prioritaire ou d'école rurale, nous serons attentifs aux conditions d'enseignement et d'apprentissage : temps de transport des élèves, structure d'accompagnement des élèves, notamment par les RASED.

La loi de refondation de l'école s'est focalisée et médiatisée sur les rythmes scolaires. Il y avait pour nous d'autres priorités (formation des enseignants, accompagnement des nouveaux programmes, allègement réel des tâches des directeurs) et d'autres choix budgétaires possibles. Nous regrettons que les débats se tiennent dans ce cadre où la charrue (rythmes scolaires) a été mise en place avant les bœufs (création et formation de postes enseignants).

Les représentants FSU au CDEN